



“Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on refuse de mener.”

# Avec Montreuil

LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ

N°24 - JUILLET-AOÛT 2010

JEAN-PIERRE BRARD

## ÉDITORIAL

### Retraites : la réforme Sarkozy n'a pas d'avenir



**E**n écrivant ces lignes, j'entends résonner en moi la colère et la détermination des manifestants du 24 juin contre le projet de démantèlement du régime des retraites par le gouvernement Sarkozy-Fillon : Notre colère face à cette volonté de mettre aux enchères notre avenir ; notre détermination contre l'entêtement du gouvernement à nous faire payer la crise des banquiers. Je pense au peuple grec que les financiers dépouillent sans vergogne. Un peuple sans sécurité sociale, sans droit du travail, sans protection, sans lendemain. Un peuple mis sous la tutelle de riches profiteurs. Je sais que ce que l'on commet là-bas aujourd'hui, c'est ce que l'on voudra nous imposer demain. Avec le régime des retraites, notre peuple joue une partie de sa souveraineté, une part de sa liberté et de sa dignité.

Pour les puissants du monde des finances et pour leurs zélés défenseurs politiques les peuples doivent se soumettre; pour eux, les individus doivent tout accepter, tout payer et se taire. En disant non, nous résistons au diktat de cette nouvelle aristocratie. Je suis certaine – et soyez-en, vous aussi, convaincus – que la partie n'est pas finie. Ces mesures ne sont pas une fatalité.

**“ Avec le régime des retraites, notre peuple joue une partie de sa souveraineté, une part de sa liberté et de sa dignité. ”**

Nos députés, et notamment Jean-Pierre Brard, sont d'ores et déjà à pied d'œuvre. En septembre, à l'Assemblée, ils porteront nos revendications et notre voix. La mobilisation sur tous les fronts doit se poursuivre sans relâche car l'attaque du gouvernement ne connaît, elle, pas de temps mort. Dans une ville comme Montreuil la lutte contre l'injustice découle d'une tradition humaniste de longue date. La municipalité actuelle semble l'avoir oublié et face aux attaques ultra-libérales elle préfère accompagner Sarkozy : fermeture de la mammographie, fermeture du centre de santé Voltaire, réduction des subventions aux associations... Or, dans une telle situation, attendre c'est reculer. Attendre, c'est abandonner les centres de soins, affaiblir l'école de la république, et creuser les inégalités.



Dominique Voynet et son équipe préfèrent le mol oreiller de la capitulation et, dans leur sommeil inquiet, rêvent de projets aussi pharaonique qu'irréalisables – centre aquatique et autre éco-quartier – qu'ils voudraient financer à coup d'augmentation d'impôts. Ils oublient la grande majorité des Montreuillois qui n'en peuvent plus de payer les factures de la crise.

Jean-Pierre Brard, les autres élus de la gauche combative et moi, nous nous retrouvons, au service des Montreuillois, autour d'un mot d'ordre commun : **résister**. Rejoignez-nous !

**Djeneba Keita**  
Conseillère Régionale, suppléante du député

# Réforme des retraites : c'est l'héritage du Conseil national de la Résistance que Sarkozy assassine !

Les deux millions de manifestants du 24 juin le prouvent : le projet gouvernemental de réforme du système de retraite ne passe pas. Malgré la propagande et les mensonges, les Français restent majoritairement attachés au système de retraite par répartition et entendent bien le faire savoir.

**E**n repoussant, à 62 ans, l'âge de départ à la retraite, et l'âge de la retraite à taux plein à 67 ans et en allongeant la durée de cotisation à 41,5 ans, le gouvernement a, une fois de plus, fait le choix du patronat et des assurances privées au détriment du peuple et de la justice sociale. Le gouvernement a, une fois de plus, déclaré la guerre au système français de protection sociale. On le sait, l'abaissement du montant des pensions et l'allongement de la durée de cotisation pousseront, ceux qui en auront les moyens, dans les filets des assureurs complémentaires privés. Pour les autres, pas de retraite



“ L'objectif du gouvernement est clair : mettre fin au système de retraite par répartition (solidaire) au profit de la capitalisation (chacun pour soi... et pour la bulle financière). ”

possible ! Ce sera le travail à vie, la dépendance économique jusqu'à la mort ! 65 ans après, c'est l'héritage du Conseil national de la Résistance que Sarkozy assassine. La réforme du gouvernement est loin, en effet, des engagements prévus par le Plan français de Sécurité sociale qui voulait « assurer à tous les citoyens les moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail. » Avec la bande du Fouquet's, seul compte désormais le « travailler plus » pour tous et le « gagner plus » pour quelques-uns.

## La retraite un droit sacré, conquis de haute lutte...

À partir des années 50-60, sous l'effet de l'essor économique et démographique d'après guerre, des luttes sociales, des progrès de la médecine, de l'évolution des modes de vie et du droit à la retraite à 60 ans, l'espérance de vie a considérablement augmenté. La retraite est alors devenue un bien social commun, un droit ouvert par le travail à une nouvelle période de vie dégagée des contraintes du salariat et de l'exploitation patronale, pendant laquelle le travailleur peut choisir de ne pas travailler, de ne pas produire, de s'engager davantage dans la vie de la cité.

## Financement des retraites : Oui d'autres choix sont possibles !

Jean-Pierre BRARD a déposé, avec les députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR), une proposition de loi. Celle-ci démontre qu'il est possible de conserver notre système de retraite par répartition en modifiant les règles de son financement et en plaçant l'emploi et les salaires au cœur du nouveau système... (Extraits)

**Art.1 :** « les revenus financiers des sociétés sont assujettis à une contribution d'assurance vieillesse à un taux [...] de 9,9 % ». Cette nouvelle contribution vise à guérir l'économie du cancer de la finance en incitant les entreprises à privilégier le facteur travail.

**Gain estimé : 30 milliards d'euros !**

**Art. 2 :** « Les sociétés s'acquittent d'une cotisation additionnelle d'assurance vieillesse, calculée en fonction de l'évolution du ratio de répartition des richesses de la société par rapport à l'évolution du ratio de la répartition des richesses dans le secteur auquel elles appartiennent ». Il s'agit de faire payer les entreprises qui favorisent les activités purement financières au détriment de l'investissement, des salaires et de l'emploi.

**Art. 3 et 4 :** « Les entreprises d'au moins vingt salariés et dont le nombre de salariés à temps partiel est au moins égal à 20 % [...], sont soumises à une majoration de 10 % des cotisations dues par l'employeur » (article 3) et « L'article L241-13 du Code de la

Sécurité sociale est supprimé » (article 4). Les députés du groupe GDR veulent, avec ces deux articles, contraindre les grandes entreprises à mettre un terme au travail précaire.

**Gain estimé : 25 milliards d'euros !**

**Art. 5 :** « Les articles L241-17 et L241-18 du Code de la Sécurité sociale sont supprimés ». Cette suppression vise décourager le développement des régimes de retraite complémentaire, qui, non soumis aux cotisations sociales, contribuent à développer le chacun pour soi.

**Gain estimé : 3,8 milliards d'euros !**

**Art. 6 à 12 :** Ces articles visent à assurer la justice sociale. Chacun devra contribuer selon ses moyens. Pour cela, les députés du groupe GDR exigent la suppression du bouclier fiscal qui ne profite qu'aux plus riches et l'augmentation des contributions des revenus issus de l'intéressement, des stock-options, des retraites chapeaux et des bonus des traders.

# DOSSIER RETRAITES

## AVEC VOUS À L'ASSEMBLÉE

Le droit à la retraite concrétise l'aboutissement des luttes sociales du XX<sup>e</sup> siècle, menées en faveur de l'aménagement des différents temps de la vie : maternité, éducation, travail, congés, retraite.

### ... et remis en cause depuis 1993

Depuis vingt ans, la droite n'a eu de cesse de s'attaquer au système par répartition, qu'elle considère comme un affront : Indexation des retraites sur l'indice des prix, allongement de la durée de cotisation de 37,5 à 40 ans, calcul de la pension sur les 25 meilleures années (contre 10 auparavant)... la retraite n'est aujourd'hui plus un droit mais un privilège ! L'objectif du gouvernement est clair : mettre fin au système par répartition (chacun cotise pour tous et tous cotisent pour chacun) au profit de la capitalisation (chacun cotise pour soi) et des acteurs financiers.

### Le catastrophisme démographique pour justifier l'urgence

Certes, la part des 60 ans et plus dans la population totale augmente mais, le gouvernement oublie de dire que la population française vieillit moins vite que celles de ses voisins européens et que la fécondité en France assure presque le renouvellement des générations. Ce que le gouvernement ne dit pas non plus c'est que le financement des pensions des actuels retraités ne dépend pas de l'évolution des variables démographiques mais du rapport entre le nombre de retraités et le nombre de cotisants : 100 000 emplois supplémentaires, ce sont 2 milliards de cotisations sociales de plus ! Et il y a 4 millions de chômeurs en France ! Ce que le gouvernement ne dit pas, c'est qu'en 50 ans, la richesse du pays a été multipliée par cinq et donc qu'une partie des nouvelles richesses créées devrait servir à financer les retraites et non à verser des dividendes aux actionnaires. Quand les profits distribués aux actionnaires représentent, chaque année, le double des déficits des régimes de retraite, il est urgent de rééquilibrer la balance.

### Régressions et injustices sociales : le grand scandale

L'allongement de la durée de cotisation, le report à 62 ans de l'âge légal, la retraite sur ordonnance (la pénibilité reconnue au cas par cas et sur contrôle médical), la restriction des droits des fonctionnaires, la précarisation des droits des femmes... les pistes retenues par le Gouvernement organisent une régression sociale sans précédent, dont le but est de faire payer aux salariés l'impact de la crise bancaire sur les finances de l'État. À l'horizon 2020, les salariés contribueront à hauteur de 25 milliards d'euros supplémentaires, tandis que le capital (via la « taxation » des hauts revenus, des retraites chapeaux, des plus-values de cession mobilières...) paiera, lui, 4,6



**Le 24 juin dernier, dans le pays, et ici à Paris, la réforme Sarkozy ne passe pas. 2 millions de salariés, de jeunes, de retraités se sont retrouvés pour refuser l'injustice. La mobilisation doit s'amplifier.**

milliards d'euros ! Un scandale. Alors que 50 % des déficits sont dus à la crise financière, les salariés devront supporter 85 % du poids de la réforme.

### Répartition des richesses : le temps est venu !

Le vote du bouclier fiscal dès le début du quinquennat de Sarkozy l'illustre bien, la juste répartition des richesses n'est pas, loin s'en faut, la priorité du gouvernement. Pourtant les chiffres le montrent : les mécanismes favorisant la spéculation et les cadeaux fiscaux sont incompatibles avec la logique redistributive ! Favorisez le capital et ce sont les plus pauvres qui paieront !

En France, ces 25 dernières années, la part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté de 9,3 % tandis que sur la même période, la part des dividendes versés aux actionnaires quintuplait, passant de 5 % à près de 25 % ! La spéculation au détriment des salaires, voilà le programme de la majorité ! Par ailleurs, la part des produits financiers dans la valeur ajoutée des entreprises est désormais de deux fois supérieure (29 % contre 15 %) à celle de leurs cotisations sociales. Le choix du Medef et de Sarkozy est clair : le secteur financier au détriment de la protection sociale ! Les profits, au lieu des emplois.



**“ Avec la bande du Fouquet's, seul compte désormais le « travailler plus » pour tous et le « gagner plus » pour quelques-uns. ”**

J.P. BRARD PROPOSE	N. SARKOZY IMPOSE
Maintien de l'âge légal à 60 ans avec les garanties pour une retraite à taux plein	Report de l'âge légal de départ à 62 ans, Âge de départ à taux plein : 67 ans
Salaire de référence : calculé sur les 6 derniers mois	Calculé sur les 25 meilleures années
Prise en compte de la pénibilité et des carrières longues	Reconnaissance de la pénibilité au cas par cas
Le retour aux 37,5 annuités pour tous	Allongement de la durée de cotisation à 42 ans
Une pension équivalente, au moins, à 75 % du salaire, pouvant aller jusqu'à 100 % pour les petits salaires	La baisse généralisée des pensions, pour ceux qui, épuisés, devront partir avant 67 ans
Augmentation des salaires	Aucune augmentation, ni des salaires ni des pensions
Créations d'emplois permettant le renouvellement générationnel. 100 000 emplois créés = 2 milliards de cotisations sociales	Taux de chômage des seniors : 38,2 %, Taux de chômage des jeunes : 21,2 %
Taxation du capital et des profits	85 % du poids de la réforme portera sur les salariés, 15 % sur le capital



## AVEC VOUS À L'ASSEMBLÉE

### ■ IMMOBILIER NATIONAL

## Grande braderie et spéculation

**D**ans son intervention à l'Assemblée, Jean-Pierre Brard a dénoncé la cession du siège de l'Imprimerie nationale, vendu 85 millions d'euros par l'Etat en 2003 et racheté, par l'Etat, 376,4 millions d'euros en 2007. Alors que 6% des biens de l'Etat doivent être cédés au cours des deux prochaines années, on peut s'inquiéter des pertes que va entraîner cette nouvelle braderie immobilière.



## DE LA SUITE DANS LES IDÉES...

### ■ PROJET DE LOI

## Régulation bancaire et financière

**L**e 10 juin, au nom du groupe GDR, Jean-Pierre Brard a demandé le renvoi en commission du projet de loi et a interpellé la ministre de l'économie : « Cette loi n'aura aucunement pour effet de « moraliser le capitalisme », car le Gouvernement ne le souhaite pas (...). Vos ornières idéologiques, (...) vous interdisent de penser que les règles, ou plutôt l'absence de règles, de l'économie-casino ne servent qu'à enrichir une petite poignée de privilégiés (...) Vos choix alimentent la course folle vers la destruction de l'économie et la désintégration de nos sociétés. Les événements de Sevran, de Tremblay, ou d'ailleurs, dans nos banlieues, ne sont pas étrangers à tout cela. »



Cette année, dans le cadre du Parlement des enfants, c'est au tour de la classe de CM2 de Marcelin Berthelot de s'initier à la fonction de législateur par l'intermédiaire du député junior et de sa suppléante, élus par leurs camarades. Le 2 avril dernier, Jean-Pierre BRARD a accompagné toute la classe dans cette grande leçon d'éducation civique : après une visite dans la classe où il a expliqué le rôle du Parlement et des députés, il leur a fait visiter le Palais Bourbon.

### ■ INSTITUTIONS

## Réforme des collectivités territoriales

**J**ean-Pierre Brard s'est opposé, en séance, à ce projet de loi qui acte la marginalisation des départements et la casse des services publics de proximité.

### ■ PROPOSITION DE LOI

## Mettre en œuvre le droit à l'eau

« **L**e montant annuel de la facture d'eau potable d'un ménage, taxes et contributions comprises, ne peut excéder 3 % des ressources prises en compte pour le calcul de l'aide personnalisée au logement. Au-delà de ce seuil, une allocation de solidarité pour l'accès à l'eau est versée aux ménages éligibles »



### ■ INTERNATIONAL

## Solidarité avec la Grèce

**L**e 14 mai dernier, Jean-Pierre Brard a participé à un meeting dans le centre d'Athènes. Il a adressé au peuple grec un message de solidarité et a dénoncé, une nouvelle fois, le diktat des banques françaises et allemandes, principales détentrices de la dette grecque, qui ont, délibérément, mis le pays à genoux.

### ■ TRAITÉ DE LISBONNE

## Comment sortir de l'impasse politique ?

**L**e 4 et 5 juin, Jean-Pierre BRARD participait, à la Mutualité, à Paris, à un forum organisé par *l'Humanité* et le quotidien grec *Avghi*. Dans la continuité de la fronde qu'il mène à l'Assemblée nationale contre la politique du gouvernement, Jean-Pierre BRARD y a présenté les propositions du groupe de la Gauche démocrate et républicaine pour sortir de la crise.

### ■ ÉCONOMIE

## Contrôle public des marchés financiers

**L**e 9 mai dernier, Jean-Pierre Brard a dénoncé la création d'un « fonds de stabilisation de la zone euro. Aveuglés par « l'opportunité » de démanteler la fonction et les services publics aux profits des intérêts privés, en imposant des plans d'austérité aux peuples d'Europe, les dirigeants enfoncent le continent dans la crise. Le temps est venu de libérer le pouvoir politique de la tutelle des marchés financiers. Il faut, d'urgence, renégocier les traités européens et créer un fonds monétaire européen placé sous contrôle politique et mettre un terme au boursicotage de masse en rendant impossible ou très coûteuse la spéculation.

**NOUS CONTACTER** : PERMANENCE PARLEMENTAIRE - 45, rue du Capitaine Dreyfus - 93100 Montreuil  
Tél : 01 49 88 72 40 - Courriel : [contact@depute-brard.org](mailto:contact@depute-brard.org) - Site internet : [www.depute-brard.org](http://www.depute-brard.org)